



INFORMATION AUX USAGERS

Afin de faciliter la communication avec ses usagers et de maîtriser ses coûts de gestion, Musique en Marne et Gondoire et ses antennes de conservatoire poursuivent leur engagement dans une démarche de développement durable.

- A compter du mois de février, les bulletins d'évaluation des élèves vous seront communiqués par courrier électronique.
- Vous êtes également informés par mail de toutes les absences non excusées de votre enfant.
- Afin de vous éviter un déplacement dans votre antenne, vous êtes prévenus par sms des absences non remplacées des enseignants.
- Et dès la rentrée 2016, la facturation et les échéanciers de prélèvement SEPA seront également dématérialisés et envoyés par courriel.

Chers usagers, afin de toujours être bien informés, pensez à communiquer à votre antenne de référence, tout changement d'adresse mail ou de portable et restez connectés avec Musique en Marne et Gondoire et son actualité.